

219C1693
FR0004076891-FS0836-AV702

24 septembre 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique¹
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

<p>GROUPE FLO</p> <p>(Euronext Paris)</p>
--

Rectificatif à D&I 219C1682 du 24 septembre 2019

Par courrier reçu le 23 septembre 2019, la société Swiss Life Gestion Privée² (7 place Vendôme, 75001 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 septembre 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société GROUPE FLO et détenir, pour le compte desdits fonds, 42 283 472 actions GROUPE FLO représentant autant de droits de vote, soit 5,53% du capital et 5,33% des droits de vote³ de cette société⁴.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions GROUPE FLO sur le marché.

Rectificatif à D&I 219C1660 du 20 septembre 2019

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Swiss Life Gestion Privée*	achat le 19/09/2019	2 782 472 actions ⁵ code FR0004076891	0,21	42 283 472 actions et droits de vote ⁶

* Agissant pour le compte de fonds.

La société Swiss Life Gestion Privée a effectué la déclaration d'intention suivante (complément à D&I 219C1655 du 19 septembre 2019) :

« L'acquéreur déclare agir seul et a l'intention de poursuivre ses acquisitions [et n'a à ce jour] pas l'intention d'apporter les titres à l'offre. »

¹ Période de préoffre (cf. D&I 219C1353 du 6 août 2019).

² Contrôlée par la société Swiss Life Banque Privée, elle-même contrôlée à 60% par la compagnie d'assurance Swiss Life et à 40% par le groupe Vieil. La société Swiss Life Gestion Privée déclare agir indépendamment des personnes qui la contrôlent, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

³ Et non comme indiqué par erreur 41 833 472 actions GROUPE FLO représentant autant de droits de vote, soit 5,47% du capital et 5,27% des droits de vote.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 765 157 113 actions représentant 793 554 770 droits de vote.

⁵ Et non comme indiqué par erreur 2 332 472 actions.

⁶ Et non comme indiqué par erreur 41 833 472 actions GROUPE FLO et droits de vote.